

# Les Portes Briardes

Communauté de Communes

*entre villes et forêts*

## LANCEMENT DU PLAN CLIMAT DU TERRITOIRE

### GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

DONNEZ VOTRE AVIS LE  
**11 FÉVRIER 2021**

**18H30**

EN VISIO CONFÉRENCE  
CONNECTEZ-VOUS SUR  
[WWW.LESPORTESBRIARDES.FR](http://WWW.LESPORTESBRIARDES.FR)

PLUS D'INFOS SUR [WWW.LESPORTESBRIARDES.FR](http://WWW.LESPORTESBRIARDES.FR) ET SUR 



## **Laurent Gautier, dans le contexte actuel, la mobilisation pour le climat reste-t-elle une priorité ?**

La pandémie de COVID-19 a mis en péril des vies, des moyens de subsistance et des économies. Elle n'a toutefois pas mis un frein aux changements climatiques, qui présentent des menaces toujours plus grandes pour la santé, l'emploi et la sécurité. Les températures atteignent des valeurs records, les niveaux de gaz à effet de serre augmentent, le niveau de la mer monte et les catastrophes naturelles sont de plus en plus graves, comme en témoigne la récente catastrophe vécue dans le sud de la France à l'automne dernier. Alors n'opposons pas la gestion d'une crise à une autre mais faisons de celle-ci l'occasion d'accentuer notre mobilisation à tous en faveur du climat.



**Laurent Gautier**  
1<sup>er</sup> vice-président  
à la transition écologique  
et la prospective financière

## **Est-ce facile de mobiliser et d'animer sur des objectifs ambitieux en période de crise ?**

Les préoccupations climatiques restent une priorité et une responsabilité des dirigeants. Alors que nous serions tentés de vouloir répondre aux préoccupations immédiates des populations touchées par la crise sanitaire, chaque élu, quel que soit son échelon, doit continuer à porter le fer sur ces questions climatiques et se fixer des objectifs ambitieux. La pédagogie de chaque élu et sa détermination constituent la clé, à mon sens, de l'adhésion des populations à la nécessaire et indispensable prise de conscience de l'enjeu climatique. Alors bien sûr ce n'est pas facile, mais croire que les questions environnementales sont à dissocier de la crise sanitaire en cours et penser que l'on peut remettre cela à plus tard serait une grave erreur d'appréciation. Il est de notre devoir d'élu de poursuivre notre mobilisation.

## **Qu'attendez-vous des acteurs socio-économiques du territoire, de la population et des maires ?**

Le changement climatique est déjà en cours et ses effets se manifestent. Des changements profonds sont désormais inéluctables, quels que soient les efforts qui pourront être déployés. Ces changements vont affecter de nombreux secteurs : agriculture, forêt, tourisme, pêche, aménagement du territoire, bâtiments et infrastructures, protection des populations... La question du changement climatique n'est pas une question strictement et exclusivement scientifique. Chaque acteur, qu'il soit simple citoyen, acteur économique, ou élu doit apporter sa pierre à l'immense édifice que constitue le changement climatique. Cette question n'est pas réservée à quelques-uns, chacun doit se l'approprier pour participer à sa mesure à la lutte contre le dérèglement climatique. Il n'y a pas en ce sens de petites actions. Elles concourent toutes à notre objectif commun. Le Plan Climat Air Energie Territorialisé initié par notre intercommunalité peut être un bon moyen pour chacun de participer à ces démarches pour le développement durable.



## Un Plan Climat, c'est quoi ?

C'est le projet de développement durable 5 communes. À la fois stratégique et opérationnel, il est établi pour 6 ans et s'articule autour de 5 axes :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- le développement des énergies renouvelables
- l'amélioration de la qualité de l'air

Un plan d'actions concret à la hauteur des compétences et des moyens de la Communauté de communes sera élaboré. Il permettra d'agir et d'anticiper les effets du changement climatique.

## Une obligation...

L'élaboration de ce Plan Climat est une obligation pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.

## Mais aussi une opportunité

La Communauté de communes entre villes et forêts a décidé d'agir face aux enjeux qui menacent la planète, afin de définir une véritable stratégie énergétique, nourrir son projet de territoire et améliorer la vie de ses 46 308 habitants.



## Un Plan Climat, comment ça se passe ?

La mise en place d'un PCAET se déroule en 3 étapes :

### Étape 1 RÉALISATION ET PARTAGE DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic territorial *Climat, Air, Énergie* a été réalisé par le bureau d'étude B&L'évolution :

- Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre
- Diagnostic territorial des émissions de polluants
- Diagnostic territorial de la séquestration nette des sols en CO<sub>2</sub>
- Diagnostic territorial des consommations énergétiques
- Diagnostic territorial des réseaux d'énergie
- Diagnostic territorial de la production d'énergies renouvelables
- Vulnérabilité du territoire au changement climatique

Ce diagnostic sera partagé lors d'une consultation publique en février 2021.

À la suite, un forum mis en ligne sur le site [www.lesportesbriardes.fr](http://www.lesportesbriardes.fr) à partir du 12 février, permettra de prolonger les échanges.

### Étape 2 DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE SUR LE CLIMAT, L'AIR ET L'ÉNERGIE

La stratégie territoriale sur le climat, l'air et l'énergie sera arrêtée entre février et avril 2021 :

- Déclinaison de la stratégie pour le territoire
- Analyse prospective du territoire
- Concertation avec les élus
- Production de 2 scénarios stratégiques
- Évaluation économique de l'inaction
- Choix d'un scénario
- Finalisation de la stratégie territoriale
- Analyse du bilan de la concertation

### Étape 3 ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS DU PCAET

La structuration et l'élaboration du plan d'actions du PCAET se déroulera entre avril et septembre 2021 :

- Élaboration participative du programme d'actions avec 5 ateliers numériques sur le forum dédié au Plan Climat et 4 ateliers d'élaboration
- Étude des impacts et de la faisabilité des actions
- Hiérarchisation des actions
- Proposition d'un plan d'actions

Il sera ensuite évalué par les services de l'Etat et renouvelé tous les 6 ans.



## Où en est-on sur le territoire ?

Accompagnée par le Syndicat des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) et les bureaux d'études B&L'évolution et Etikpresse, la Communauté de communes les Portes briardes a réalisé en première phase le diagnostic des consommations énergétiques sur le territoire, validé par les élus en 2020.

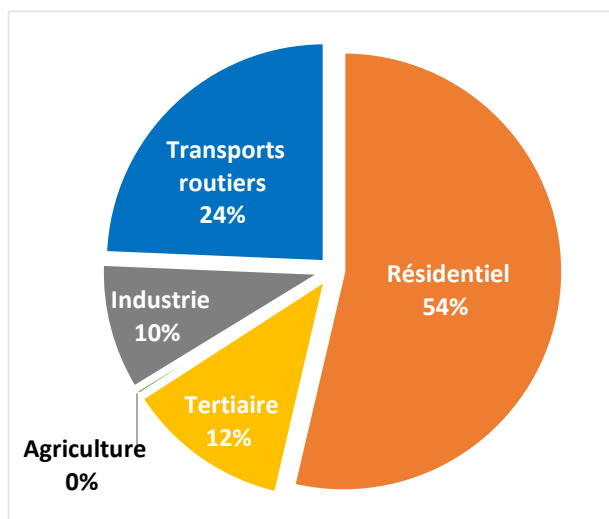
## Focus sur le diagnostic

### ► Le territoire des Portes Briardes en quelques chiffres



- **46 000** habitants
- **+0,4%** de croissance démographique annuelle
- **19 000** logements
- **13 000** emplois
- **1/3** de terres agricoles, **1/3** de forêts et milieux naturels et **1/3** de surfaces artificialisées

### ► Un premier bilan des consommations d'énergie et des émissions



#### Consommation d'énergie en 2015 : 740 GWh

Cela correspond à 16 MWh par habitant ce qui est légèrement inférieure à la moyenne régionale.<sup>1</sup>

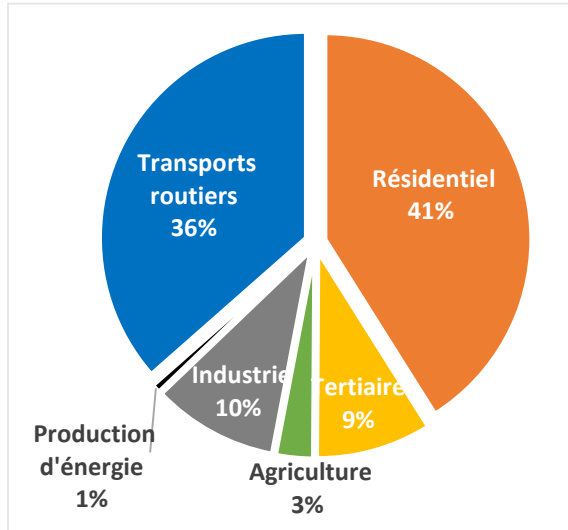
C'est l'équivalent de 10 barils de pétrole consommés par habitant chaque année.

C'est aussi une facture énergétique de 75 millions d'euros par an pour le territoire, facture qui pourrait rapidement augmenter dans les années à venir à cause de la hausse du prix de l'énergie et des taxes sur les énergies les plus carbonées.

<sup>1</sup> GWh gigawatt-heure et MWh Megawatt-heure. La moyenne par habitant est de 17 MWh.



## Émissions de gaz à effet de serre en 2015 : 134 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>



Cela correspond à environ 3 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par habitant soit l'équivalent de 3 allers-retours Paris-New York en avion par habitant chaque année.

Le secteur résidentiel et les transports routiers sont responsables des  $\frac{3}{4}$  des émissions du territoire.

Des actions sont déjà en cours sur ces 2 sujets. La Communauté de communes réalise un programme ambitieux de 15 km de liaisons douces qui permet de relier ses communes membres entre elles et favorise ainsi une mobilité moins émettrice.

### Une bonne qualité de l'air

9,5% des émissions des gaz à effet de serre du territoire sont captées par les forêts, les jardins, les zones humides... soit une qualité de l'air globalement bonne sauf à proximité des grands axes routiers.

### Un fort potentiel de développement des énergies renouvelables

Très peu d'énergie est produite sur le territoire : 2,7 GWh par an grâce à quelques installations photovoltaïques et essentiellement la chaufferie bois de Tournan-en-Brie.

Cependant, des ressources renouvelables très variées existent : la biomasse, le solaire, la récupération de chaleur fatale ainsi que la géothermie sont les principales filières d'énergie renouvelable qui présentent un potentiel de développement intéressant pour le territoire.

### ► Enjeux clés pour le territoire

- Diminuer les consommations énergétiques et émissions du secteur résidentiel en favorisant la sobriété énergétique et l'efficacité énergétique dans l'habitat
- Réduire la dépendance à la voiture individuelle et aménager le territoire pour une mobilité moins émettrice
- Mobiliser et associer l'ensemble des acteurs clés du territoire (acteurs économiques, société civile, acteurs publics...)
- Anticiper les changements et les risques climatiques dans tous les secteurs



## Une démarche de co-construction

Désormais la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts entre dans une phase de concertation avec l'ensemble des acteurs et les citoyens du territoire car cette démarche n'a de sens que si elle est construite de façon participative.

À la suite des réunions publiques, sur la base des enjeux qui seront définis par les élus, les acteurs et les habitants qui, intéressés par la démarche, travailleront en ateliers numérique et en présentiel, pour définir un programme d'actions concrets pour les 6 prochaines années.

## Comment participer ?

Les représentants associatifs, les chefs d'entreprises, les agriculteurs et l'ensemble des citoyens sont invités à participer aux grandes réunions publiques organisées **en visioconférence** en se rendant sur le site [www.lesportesbriardes.fr](http://www.lesportesbriardes.fr) aux dates suivantes :

- Pour les associations : **mardi 9 février 2021 à 19h**
- Pour les entreprises et les agriculteurs : **jeudi 11 février 2021 à 10h**
- Pour le grand public : **jeudi 11 février 2021 à 18h30**

Le débat sera prolongé en partageant et proposant des idées d'actions en se rendant sur

**le forum numérique à partir du 12 février 2021**  
sur [www.lesportesbriardes.fr](http://www.lesportesbriardes.fr)



## Le changement climatique a déjà commencé

### ► Au niveau mondial :

- Au XX<sup>e</sup> siècle, la température moyenne du globe a augmenté d'environ 0,6°C (et celle de la France métropolitaine de plus de 1°C).
- La décennie 2002-2011 est la plus chaude depuis le début des mesures instrumentales, en 1850.
- Jamais l'atmosphère n'a contenu autant de gaz à effet de serre.
- Le niveau des mers s'est déjà élevé de 10 à 20 cm au cours du XXe siècle. Certaines îles sont clairement menacées.

### ► Nous observons déjà des conséquences de cette évolution :

- En France, la date des vendanges a avancé de 3 semaines depuis 1945.
- La fonte des glaciers alpins s'emballe (-25 % de superficie entre 2003 et 2015).
- En 1968, il n'y avait aucun couple d'oies cendrées qui hibernait en France. Il y en a aujourd'hui près de 20 000.

### ► Or les conséquences du changement climatique risquent de menacer fortement nos sociétés, avec :

- Une forte érosion de la biodiversité : 20 à 30 % des espèces seront exposées à un risque accru de disparition si la température augmente de 1,5 à 2,5 degrés. Si ce chiffre devait atteindre 3,5°C le pourcentage grimperait de 40 à 70 %
- Des problèmes de santé publique graves : les canicules se multiplieraient mettant en danger les personnes fragiles, comme les seniors. Des maladies feraient leur apparition sous nos climats. La pollution atmosphérique s'aggraverait (elle représente déjà 48 000 morts/an, en France)
- Une baisse des rendements agricoles : des études montrent que « chaque augmentation d'un degré Celsius de la température moyenne dans le monde réduit d'environ 6 % le rendement du blé. Pour le riz, la baisse serait de 3,2 % et pour le maïs de 7,4 % »
- De forts déplacements de population : déjà, 1 personne déménage chaque seconde pour des raisons climatiques (l'ONU prévoit 250 millions de réfugiés climatiques dans le monde en 2050)
- Des aléas climatiques aggravés entre 2000 et 2016 : le nombre de catastrophes (ouragans, inondations, sécheresses...) a augmenté de 46 %





## Un Plan inclus dans une stratégie nationale

Le PCAET doit être en phase avec les grands textes mondiaux, nationaux, régionaux.

### ► Accord de Paris

Depuis la COP21 en 2015, l'Accord de Paris a fixé de nouvelles exigences : ne pas dépasser une croissance des températures de + 2°C au niveau mondial.

### ► La Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

Pour la France, la loi LTECV, fixe le détail des objectifs à atteindre en 2030.

- Réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à 1990. Dont, par secteur : Transport : - 29 % - Bâtiment : - 54 % - Agriculture : - 12 % - Industrie : - 24 % - Déchets : - 33 %
- Réduction de 20% de la consommation énergétique par rapport à 2012
- Accroissement de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie (objectif : 32 % en 2030)

### ► Contribution des collectivités territoriales

Chaque échelon territorial doit ensuite contribuer à cette stratégie.

- La Région élabore le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE) - bientôt le « SRADDET » (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) - et joue le rôle de chef de file dans le domaine de l'efficacité énergétique.
- Les EPCI à fiscalité propre traduisent alors les orientations du ou des SRCAE sur leur territoire par la définition de Plan Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)
- Le PCAET est mis en place pour une durée de 6 ans

#### Contact

Chargée de mission PCAET  
Marion Gamblin

[contact@lesportesbriardes.fr](mailto:contact@lesportesbriardes.fr)